

## LISTE DU PATRIMOINE MONDIAL

### Carcassonne (France)

N° 345 rev

#### Identification

*Bien proposé* La ville historique fortifiée de Carcassonne

*Lieu* Commune de Carcassonne, Département de l'Aude, Région Languedoc-Roussillon

*Etat partie* France

*Date* 24 juin 1996

#### Justification émanant de l'Etat partie

Pour les deux millions de touristes français et étrangers de toutes les nationalités qui chaque année parcourent les trois kilomètres de fortifications carcassonnaises, la première motivation est la visite d'une cité médiévale. Rares sont ceux qui viennent découvrir l'une des plus importantes fortifications du Bas-Empire.

L'image médiévale de la Cité très médiatisée par les publications, les plaquettes, dépliants touristiques mais aussi les films à thèmes auxquels elle prêta son « décor médiéval » a très tôt gommé sa véritable dimension historique. L'image « Carcassonne, cité médiévale » est une image réductrice. Avila, Aigues-Mortes, Avignon, Citadella sont des cités médiévales à part entière, fruits d'une volonté royale ou pontificale et élevées quasiment d'un seul jet.

Il en va différemment de Carcassonne dont l'histoire commence au 6ème siècle avant J.C. avec la création d'un oppidum protohistorique. Il est certain que la période féodale mais surtout la période royale au 13ème siècle (Saint-Louis, Philippe III le Hardi, Philippe IV le Bel) revêtent une importance capitale pour l'histoire de la Cité, étroitement liée à l'histoire de France par l'annexion du Languedoc à la Couronne. Cependant, au-delà du caractère déterminant de cette séquence historique au cours de laquelle la Cité s'est dotée d'un système défensif complexe et particulièrement efficace, il ne faut pas méconnaître les périodes plus lointaines, notamment celle du Bas Empire Romain.

Confiée à Viollet-le-Duc, puis à son disciple Boeswillwald, la restauration de la Cité s'est appuyée sur une analyse architecturale et archéologique rigoureuse et sur l'établissement d'une documentation iconographique scrupuleuse et détaillée. L'ampleur du programme de restauration, échelonné sur un demi-siècle, constitue en soi un

véritable volet historique de la Cité, une cité redécouverte au 19ème siècle sous l'influence du mouvement romantique.

Grâce à ces restaurations, grâce au dégagement des lices, la Cité offre aujourd'hui un aspect certainement plus proche de la citadelle fortifiée du 14ème siècle que ne le laissait entrevoir son état avant les travaux.

Sur son éperon rocheux dominant le cours de l'Aude et l'importante voie reliant l'Atlantique à la Méditerranée, la Cité de Carcassonne témoigne aujourd'hui de 1000 ans d'architecture militaire (du 4ème au 14ème siècles) et de 2500 ans d'histoire.

[Note : L'Etat Partie ne soumet pas de propositions relatives aux critères selon lesquels le bien doit être inscrit sur la Liste du Patrimoine mondial dans le dossier de proposition d'inscription.]

#### Catégorie de bien

En termes de catégories de biens, telles qu'elles sont définies à l'article premier de la Convention du Patrimoine mondial de 1972, Carcassonne est un *ensemble*.

#### Histoire et Description

##### Histoire

La première occupation connue du site où s'élève l'actuelle ville de Carcassonne remonte au 6ème siècle av. J.-C., lorsqu'un oppidum protohistorique est construit sur cet éperon rocheux dominant la vallée de l'Aude et les anciennes voies reliant l'Atlantique à la Méditerranée et la péninsule ibérique au reste de l'Europe. Après l'annexion de la région par l'Empire romain au 1er siècle av. J.-C., cette zone d'habitations, connue sous le nom de *Carcaso Volcarum Tectosagum* devient, en 27 av. J.-C., la latine *Colonia Iulia Carcaso*.

Pendant les années turbulentes de la fin du 3ème siècle et du début du 4ème, la cité est protégée par la construction de remparts de 1,2 km de long dont les impressionnants vestiges entourent aujourd'hui encore les deux tiers environ des fortifications internes de la cité bâtie ultérieurement. Un document des années 330 indique que cette configuration valut à la cité l'appellation de *castellum*.

Au 5ème siècle, la cité tombe sous le joug des Wisigoths puis repousse à plusieurs reprises les attaques des Francs qui désiraient s'en emparer. Elle est alors ville-frontière dans le nord de la Septimanie. En 724, les Arabes sont plus chanceux, mais ils sont chassés en 759 au terme d'un siège conduit par Pépin le Bref. Au 9ème siècle, la cité devient la propriété d'un comte, puis d'un vicomte.

Toujours à la période wisigothique, au cours du 6ème siècle, Carcassonne est dotée d'un évêché. Il est probable qu'une cathédrale s'élevait à cet endroit, sur le site de l'actuelle cathédrale romane dont les

travaux débutèrent en juin 1096. Le chœur de cette structure est démoli en 1270, parallèlement à la construction du nouveau chœur, qui ne sera pas achevée avant la fin des années 1320. Au début du 15<sup>ème</sup> siècle, on ajoute une chapelle dédiée à la Sainte Vierge ; elle jouxte l'hôpital et la chapelle construits par l'évêque Radulph dans les années 1260.

Le château comtal du 12<sup>ème</sup> siècle, construit sur la partie ouest des remparts romains, est entouré de fortifications rectangulaires en 1226. A la même époque, on élève des remparts externes afin que la cité, récemment annexée aux terres royales et domaine d'un sénéchal, soit absolument inassiégable.

Au 13<sup>ème</sup> siècle et au début du 14<sup>ème</sup>, après des sièges infructueux en 1240 et 1280, deux campagnes de constructions sont engagées. A la fin du 13<sup>ème</sup> siècle, la cité avait acquis son aspect définitif de forteresse médiévale. En 1262, une révolte locale pousse le roi à expulser la plupart des habitants. Il les autorise à s'établir sur l'autre rive du fleuve, où ils bâtissent une nouvelle cité qui sera fortifiée à son tour en 1347.

Le caractère imprenable de Carcassonne était tel qu'elle ne sera jamais attaquée pendant la guerre de Cent Ans, même pendant le pillage du Prince Noir en 1355. En 1575 et 1585, les Huguenots tenteront deux attaques surprise pour prendre la cité par la force, mais ils sont rapidement repoussés. La cité devient un arsenal et un entrepôt de vivres sous l'Ancien Régime puis au moment de la Révolution. En 1804, elle disparaît de la liste des forteresses militaires puis est réintroduite comme forteresse de deuxième ordre en 1820.

En conséquence, elle ne tarde pas à être utilisée comme une carrière de pierres particulièrement pratique : murs et tours sont peu à peu démantelés. Ce magnifique ensemble de fortifications doit son salut à J. P. Cros Mayrevieille, qui, le 31 juillet 1850, parvient à faire annuler le décret condamnant les dispositifs de défense à la démolition. Prosper Mérimée, à l'époque Inspecteur Général des Monuments Historiques, entame des discussions avec le Ministère de la Guerre pour épargner les remparts. Les premiers fonds débloqués à cet effet seront disponibles en 1852.

Eugène-Emmanuel Viollet-le-Duc, désigné dès 1846 pour établir un rapport, entreprend des travaux de restauration sur la Porte Narbonnaise et sur la Porte de l'Aude ; il continuera à travailler à Carcassonne jusqu'à sa mort en 1879. Pendant ce temps, les fortifications internes sont presque entièrement restaurées, de même que plusieurs tours des défenses externes. Dans la dernière partie du siècle, son successeur Paul Boeswillwald abat les maisons qui avaient été construites entre les lices (zone située entre les deux rangées de remparts) et poursuit la restauration des murs et du château. Les travaux ne seront pas achevés avant 1910.

## Description

Les *fortifications*, composées de deux enceintes et d'un château, lui-même entouré de fortifications, s'étendent sur une longueur totale de 3 km.

Les remparts intérieurs, longs de 1 250 mètres, comprennent vingt-six tours circulaires ou en fer-à-cheval. Ils se superposent en grande partie aux défenses romaines clairement visibles sur les deux tiers de leur longueur. Les remparts romains, d'environ 3 mètres d'épaisseur et 6 à 8 mètres de hauteur, sont renforcés par 34 à 38 bastions en fer-à-cheval disposés à intervalles relativement réguliers. La maçonnerie est caractéristique du style romain tardif : blocage revêtu d'assises de pierres de taille équarries entrecoupées d'assises de briques et bâties sur des fondations en béton. Les bastions sont construits sur de solides bases cubiques surmontées de tours comprenant des remparts externes semi-circulaires dont le niveau inférieur est rempli de blocage afin de résister aux chocs des béliers. Au 13<sup>ème</sup> siècle, lors de l'édification des remparts externes, cette enceinte est renforcée et reconstruite dans le style médiéval et dotée de créneaux.

Les remparts extérieurs, d'une longueur de 1 650 mètres, comportent dix-neuf tours rondes. Trois sont des barbicanes et la quatrième constitue un passage couvert reliant l'enceinte et la grande barbacane qui sera démolie au 19<sup>ème</sup> siècle. Les murs sont un peu moins hauts que ceux des remparts internes (7 à 10 mètres). Les tours sont ouvertes sur leur côté intérieur afin d'empêcher tout ennemi qui s'en serait emparé d'y trouver refuge. L'enceinte (excepté dans l'angle sud-est où la topographie naturelle offre une protection suffisante) est entourée de douves de 4 mètres de profondeur. L'espace entre les deux lignes de fortifications (les lices) est approfondi et nivelé.

A la fin du 13<sup>ème</sup> siècle, les deux séries de remparts ont fait l'objet d'une reconstruction pendant la phase finale de l'édification. Ainsi, les deux tiers des remparts intérieurs sont en grande partie reconstruits et modernisés et quatre tours sont agrandies, conformément à l'évolution de l'architecture militaire. L'une d'elles, la Porte Narbonnaise, qui représente l'une des entrées principales de la cité, est particulièrement imposante et bien aménagée.

Le **château** est attenant au côté intérieur de la ligne de défense interne sur la face ouest. Les remparts de la cour intérieure sont renforcés par dix tours rondes, une barbacane et des douves asséchées. Le corps de logis se divise en deux parties : l'une, bâtie contre le mur, présente deux tours trapues à une extrémité, tandis que l'autre est à angle droit. Dans leur forme d'origine, toutes deux comportaient deux étages uniquement et étaient surmontées d'un parapet crénelé.

Les remparts entourant le château et les tours sont construits au 13<sup>ème</sup> siècle, pendant la seconde phase. L'enceinte de murs crénelés est rectangulaire et munie de meurtrières. Trois bastions des remparts

romains y sont également incorporés. Elle est conçue dans le style d'architecture militaire caractéristique du nord et de l'ouest de la France.

Les deux entrées principales de la cité fortifiée, la Porte Narbonnaise sur la façade est et la Porte de l'Aude sur la façade ouest représentent des dispositifs défensifs particulièrement élaborés.

Le corps principal de la **cathédrale**, dédiée aux saints Nazaire et Celse, comprend une nef centrale à six travées, une voûte en berceau brisé et deux collatéraux d'une hauteur comparable et entièrement voûtés. Les arcs transversaux de la voûte en berceau partent alternativement de piliers carrés cantonnés de demi-colonnes et de piles rondes. Des frises à motifs géométriques et végétaux ornent tout le tour des chapiteaux.

Vers la fin du 13<sup>ème</sup> siècle, le chœur d'origine, de style roman, est remplacé par une structure imposante du gothique rayonnant. Ce transept de grande taille comprend, à son extrémité est, une abside à six côtés. C'est là une variante par rapport à l'art de la construction des cathédrales du gothique rayonnant du nord de la France donnant la priorité au chœur lui-même. En effet, l'accentuation du transept relève davantage d'une tradition romane qui est ici adaptée en gothique. Comme la plupart des églises gothiques françaises méridionales, l'extérieur ne comporte aucun arc-boutant, la stabilité étant assurée par la structure voûtée interne.

Au 19<sup>ème</sup> siècle, la cathédrale affiche un état de conservation médiocre, ce qui pousse Viollet-le-Duc à entamer des travaux de restauration majeurs. Convaincu que la cathédrale jouait un rôle majeur dans le dispositif de défense des cités du Moyen-Age, il ajoute un parapet crénelé à la façade ouest.

Elle comporte quelques sculptures importantes, notamment le tombeau de l'évêque Radulph datant du 13<sup>ème</sup> siècle. Les vitraux de l'abside et du transept sont d'une qualité exceptionnellement grande. On peut distinguer trois périodes : fin du 13<sup>ème</sup> siècle, début du 14<sup>ème</sup> siècle et 16<sup>ème</sup> siècle.

## **Gestion et Protection**

### *Statut juridique*

La cathédrale est classée monument historique en 1840 et les fortifications en 1849. D'autres zones sont ajoutées en 1926 et en 1942. Ainsi, le site classé le 20 juillet 1942 couvre l'intérieur des fortifications et une zone de plus de 1 000 hectares autour de celles-ci. En 1959, un décret désigne autour des remparts une zone de protection à l'intérieur de laquelle aucune construction n'est autorisée.

Toute intervention à l'intérieur des remparts ou de la zone de protection de 1942 est soumise à l'autorisation préalable des autorités gouvernementales compétentes.

Les biens faisant l'objet de la proposition d'inscription (fortifications, château et cathédrale) sont tous la propriété de l'Etat représenté par le Ministère de la Culture.

### *Gestion*

La Sous-Direction des Monuments Historiques du Ministère de la Culture est responsable de la protection et de la conservation des monuments et de leur emplacement ; pour ce faire, son Conservateur Régional des Monuments Historiques bénéficie du soutien technique de l'Architecte des Monuments de France et de l'Architecte en Chef des Monuments Historiques.

La gestion sur place incombe au Conservateur en Chef du Patrimoine qui œuvre dans le cadre financier et administratif de la Caisse Nationale des Monuments Historiques et des Sites.

A l'heure actuelle, les autorités municipales mettent en place des programmes visant à améliorer les environs immédiats du bien proposé pour inscription, notamment la démolition du parking situé à l'entrée principale de la citadelle et la construction d'un autre parking proche de l'autoroute, mais également la transformation en zone piétonnière du Pont Vieux qui relie les deux parties de la cité.

## **Conservation et Authenticité**

### *Historique de la conservation*

Depuis 1909, date de fin de la restauration entamée par Viollet-le-Duc et Boeswillwald au 19<sup>ème</sup> siècle, seuls des travaux d'entretien ordinaires ont été effectués, ce jusqu'en 1960, année où débutent les travaux de rénovation des toits de Viollet-le-Duc.

A l'heure actuelle, l'état global de conservation des monuments est satisfaisant. De 1981 à 1986, une vaste campagne d'imperméabilisation des tours et du château a été mise en oeuvre. Le projet lancé en 1995 insiste sur la sécurité et débute par l'installation des premières rampes. En 1995 et 1996, le château est restauré ainsi que quatre tours en 1996. En 1997, est entamée une grande campagne de restauration de la cathédrale concernant la maçonnerie, la toiture et les vitraux.

### *Authenticité*

Toute évaluation de l'authenticité de Carcassonne doit commencer par une évaluation de la valeur historique de la restauration entreprise par Viollet-le-Duc au 19<sup>ème</sup> siècle. Il a longtemps été soutenu que les travaux entrepris ne seraient pas acceptables au vu de la théorie et des principes de conservation modernes tels qu'ils sont énoncés dans la Charte de Venise de 1964.

Toutefois, au cours des trois dernières années, l'ICOMOS a revu attentivement sa perception et sa définition du terme « authenticité ». Le document Nara de 1994 affirme : « Il est [...] exclu que les

jugements de valeur et d'authenticité qui se rapportent à celles-ci se basent sur des critères uniques. Au contraire, le respect dû à ces cultures exige que chaque oeuvre soit considérée et jugée par rapport aux critères qui caractérisent le contexte culturel auquel elle appartient».

Dans le cadre de son travail sur la Convention du Patrimoine mondial, l'ICOMOS a également reconnu que le patrimoine culturel d'aujourd'hui doit beaucoup au travail de conservateurs-architectes du 19<sup>ème</sup> siècle influencés par le mouvement romantique. Eugène-Emmanuel Viollet-le-Duc en était indiscutablement le meilleur exemple ; de plus, il était un personnage très influent à son époque. De même, il est généralement admis que la restauration de Carcassonne est sa plus grande oeuvre : il y consacra les trente dernières années de sa vie.

Dans son rapport, la mission d'expert de l'ICOMOS émet les observations suivantes :

« A Carcassonne, la question de l'authenticité doit être abordée dans divers contextes. Tout d'abord, il est certain que les fortifications ont conservé leur stratification historique qui, on peut le confirmer, est authentique. De grandes sections des fortifications romaines, conservées dans les structures du 13<sup>ème</sup> siècle, subsistent et forment un ensemble extrêmement intéressant sans doute sous-estimé par la plupart des visiteurs. En fait, on nomme généralement Carcassonne « la cité médiévale ». S'il est vrai que la cathédrale a fait l'objet de vastes travaux de restauration et de reconstruction externes, l'intérieur de l'édifice a gardé son caractère historique et n'a subi que peu de modifications pendant la restauration, si ce n'est certaines décorations dans le chœur gothique. La plupart des impressionnants vitraux sont d'origine et proviennent de siècles différents ; seules les sections inférieures ont été remaniées par Viollet-le-Duc, peut-être avec quelques erreurs. Ayant fait l'objet d'une utilisation constante, le château a connu plusieurs changements au fil des siècles. Il gardera son rôle actuel de musée, mais son réaménagement est prévu. Certaines modifications sont prévues ou mises en oeuvre dans la cour intérieure afin de faciliter l'accueil des visiteurs.

L'authenticité des travaux de restauration, en particulier du travail de Viollet-le-Duc est un autre problème. Certaines modifications ont vu le jour, notamment dans les tours romaines et quelques matériaux de toiture, mais la plupart des restaurations effectuées au 19<sup>ème</sup> siècle sont intactes. Même les modifications, quoique mineures, peuvent être considérées comme faisant partie de l'histoire. Il convient toutefois de noter que les matériaux de construction utilisés à Carcassonne sont de qualité insuffisante, ce qui implique réparations et travaux d'entretien permanents pour que l'ensemble reste en état ».

Dans son évaluation écrite de ce bien, lors de la première proposition d'inscription en 1985, l'ICOMOS recommandait à l'Etat Partie d'étudier la

possibilité de soumettre une nouvelle demande d'inscription de Carcassonne (conjointement à Pierrefonds) «comme les témoins privilégiés de la politique de conservation du 19<sup>ème</sup> siècle et des doctrines de restauration de Viollet-le-Duc ». Depuis, cette tendance romantique des restaurateurs du 19<sup>ème</sup> siècle, respectueuse de l'histoire, a été reconnue par l'ICOMOS et le Comité du Patrimoine mondial comme étant un facteur positif dans l'évaluation des biens proposés pour inscription sur la Liste du Patrimoine mondial, notamment le château de Karlštejn (République tchèque) et les monuments commémoratifs de Luther à Eisleben et Wittenberg (Allemagne). Par conséquent, dans ce contexte et à la lumière de ces précédents, l'oeuvre accomplie par Viollet-le-Duc à Carcassonne semble particulièrement apte à l'inscription.

## **Evaluation**

### *Action de l'ICOMOS*

Une mission d'expert de l'ICOMOS s'est rendue à Carcassonne en février 1997.

### *Caractéristiques*

Les fortifications de Carcassonne, ainsi que le château et la cathédrale, sont des monuments imposants qui reflètent l'image éclatante d'une cité médiévale fortifiée. Une image pas tout à fait exacte, en fait, puisqu'on admet que Viollet-le-Duc est responsable de reconstructions incorrectes effectuées lors de ses travaux de restauration. Récemment, l'étude d'un dessin de 1462 a prouvé que l'une des critiques relatives à l'aspect général des fortifications accusées de correspondre davantage au style du nord de la France (avec ses toits fortement pentus) qu'au Languedoc était sans fondement.

Toutefois, la majeure partie de la substance des remparts et des tours (estimée à au moins 85 % du total) est toujours totalement authentique et préserve les éléments substantiels des remparts du Bas Empire romain dans ses sections inférieures. La cathédrale, en particulier l'intérieur, est également d'une grande authenticité et fait partie intégrante de la conception féodale puis royale de cette grande forteresse médiévale.

Suite à l'analyse approfondie de la nature et de l'étendue des travaux de restauration du 19<sup>ème</sup> siècle, le rapport émis par la mission d'expert de l'ICOMOS souligne : « Si l'on considère cette situation de façon globale, on est tenté de dire dans un premier temps que les travaux de Viollet-le-Duc forcent incontestablement le respect. Ils sont également plus cohérents que les travaux ultérieurs. Même l'oeuvre de Boeswillwald, son disciple, ne saurait être considérée comme étant de qualité égale. Contrairement à Viollet-le-Duc, les récents restaurateurs n'ont pas tenu compte du contexte global de la citadelle en mettant un accent démesuré sur certains éléments d'architecture ».

L'oeuvre de Viollet-le-Duc, effectuée par Boeswillwald, fut l'un des projets les plus importants de ce type au 19<sup>ème</sup> siècle. Pendant plusieurs décennies, elle a constitué une norme de travail (bien que de façon « romantique ») dans la majeure partie de l'Europe, voire au-delà. Citons de nouveau le rapport de l'expert de l'ICOMOS : « ... son esprit rationnel a contribué au développement de l'étude archéologique et de l'enregistrement systématique ainsi qu'à l'analyse des sites faisant partie du patrimoine ». Par conséquent, en tant que telle, la caractéristique historique fondamentale de Carcassonne est évidente.

#### *Analyse comparative*

Dans son évaluation de 1985, l'ICOMOS avance que « ... la Cité de Carcassonne ... ne peut passer pour l'exemple par excellence des fortifications urbaines de l'Europe médiévale. Par l'ampleur du système défensif, d'autres villes rivalisent aisément avec elle, ainsi Avila avec ses 2 500 m de périmètre et ses 82 tours (Carcassonne en conserve 42). Par l'intérêt typologique de leurs dispositions, d'autres ensembles du 13<sup>ème</sup> siècle pourraient être retenus, ainsi Carnarvon (Grande-Bretagne), Citadella (Italie), Albarracin (Espagne) [ou] Aigues-Mortes (France). Par la densité monumentale et le poids de l'histoire, Dubrovnik [Croatie, inscrite en 1979 sur la Liste du Patrimoine mondial], Visby (Suède) [inscrite en 1995] [ou] Assise (Italie) constituent des termes de référence dont le caractère universel est sans doute plus évident ».

Dans son dossier de proposition d'inscription, l'Etat Partie énonce plusieurs cités médiévales et fortifications comparables, avec de brèves évaluations de chacune d'entre elles en tant que cité médiévale fortifiée : Aigues-Mortes, Avignon\*, Boulogne-sur-Mer, Dinan, Guérande, Langres, le Mont-Saint-Michel,\* Montreuil-Bellay et Provins (France), Avila\* (Espagne), Viterbe, Assise et Citadella (Italie), Nuremberg et Rothenburg-ob-der-Taube (Allemagne) York (Royaume-Uni), Visby\* (Suède), Dubrovnik\* (Croatie) et le Crac des Chevaliers (Syrie) [les villes repérées par le signe \* sont déjà inscrites sur la Liste du Patrimoine mondial].

Puis, sont identifiés deux types de cités médiévales fortifiées : les cités « créées » et les cités « spontanées ». Les premières sont caractérisées par un schéma urbain régulier ; les deuxièmes s'adaptent au paysage ainsi qu'à un schéma urbain existant et, à défaut d'être le fruit d'un acte unique de fondation, ont évolué pendant une certaine période.

Carcassonne est, à juste titre, affectée au deuxième groupe car elle s'est développée à partir d'une cité fortifiée du Bas-Empire romain. Dans ce sens, elle est considérée comme supérieure aux autres villes françaises dont les remparts datent du Bas-Empire romain comme Toulouse, Le Mans, Bordeaux et Senlis. La valeur culturelle des fortifications de Carcassonne, de la fin de l'Antiquité au Moyen-Âge,

est considérée par l'Etat Partie comme transcendant l'importance régionale voire nationale.

Tout en respectant le point de vue exprimé dans le dossier, l'ICOMOS ne modifie pas l'avis qui, à cet égard, était le sien en 1985. De même, il adhère à l'évaluation de l'importance culturelle universelle de l'oeuvre de Viollet-le-Duc.

#### *Recommandations de l'ICOMOS pour des actions futures*

La proposition d'inscription d'origine concernait uniquement les fortifications, le château et la cathédrale. L'ICOMOS estime que l'ensemble du complexe urbain *intra muros* est difficilement dissociable des fortifications.

Dans ce contexte, il convient de souligner que la liste indicative révisée de la France, datant du 20 septembre 1996, contient les deux éléments suivants sous des rubriques différentes :

- Carcassonne : la cité *intra muros*
- Carcassonne : la restauration de la cité médiévale au 19<sup>ème</sup> siècle

Ce point a été débattu lors de la mission d'expert de l'ICOMOS et les autorités concernées ont convenu que le bien faisant l'objet de la proposition d'inscription devait englober l'ensemble de la cité *intra muros*. Un dossier supplémentaire a été adressé au Centre du Patrimoine mondial ainsi qu'à l'ICOMOS. Il comprend les fortifications, le château, la cathédrale et les immeubles d'habitation situés dans l'enceinte de la zone fortifiée. De plus, l'église Saint-Gimer, l'une des trois églises conçues par Viollet-le-Duc et construite sur le site de la barbican démolie, est comprise dans la zone faisant l'objet de la proposition d'inscription.

La mission d'expert de l'ICOMOS a également attiré l'attention sur le théâtre à ciel ouvert situé derrière la cathédrale. Bien qu'utilisé chaque année pendant une très courte période, il est constamment en place. Il est inesthétique et il est suggéré que les autorités envisagent de le remplacer par une structure démontable après chaque saison théâtrale.

La mission s'est également inquiétée de la sécurité du public sur la partie piétonnière des remparts mais elle sait qu'un nouveau système de parapets métalliques doit être installé.

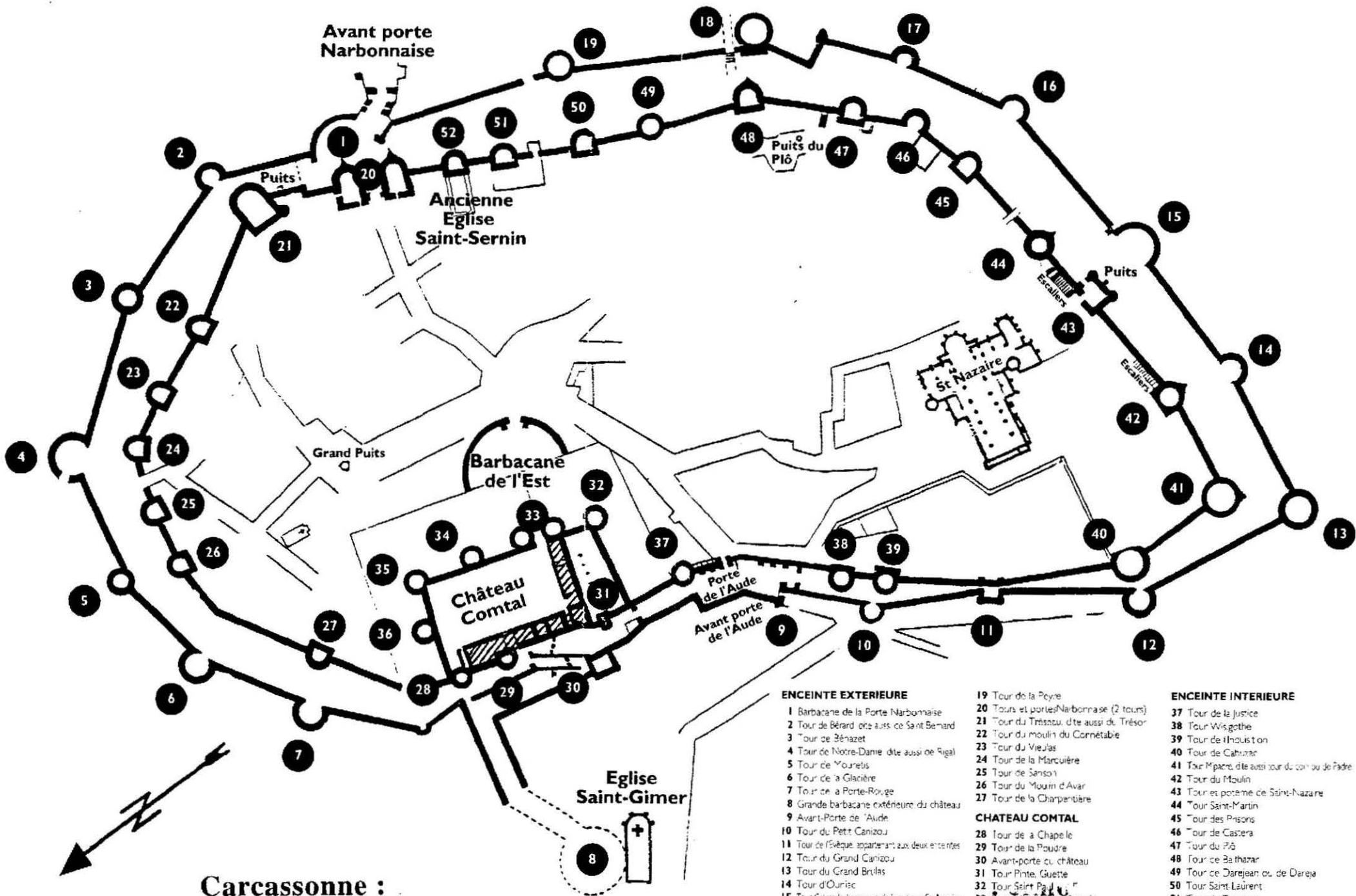
#### **Recommandation**

Que ce bien soit inscrit sur la Liste du Patrimoine mondial sur la base des *critères ii et iv* :

La ville historique de Carcassonne est un excellent exemple de cité médiévale fortifiée dont l'énorme système défensif a été construit sur des remparts datant de la fin de l'Antiquité. Elle doit son importance exceptionnelle aux travaux de restauration entrepris pendant la deuxième moitié

du 19ème siècle par Viollet-le-Duc et qui influencèrent fortement l'évolution des principes et des pratiques de conservation.

ICOMOS, septembre 1997



**Carcassonne :**  
**Plans des fortifications /**  
**Plan of the fortifications**

**ENCEINTE EXTERIEURE**

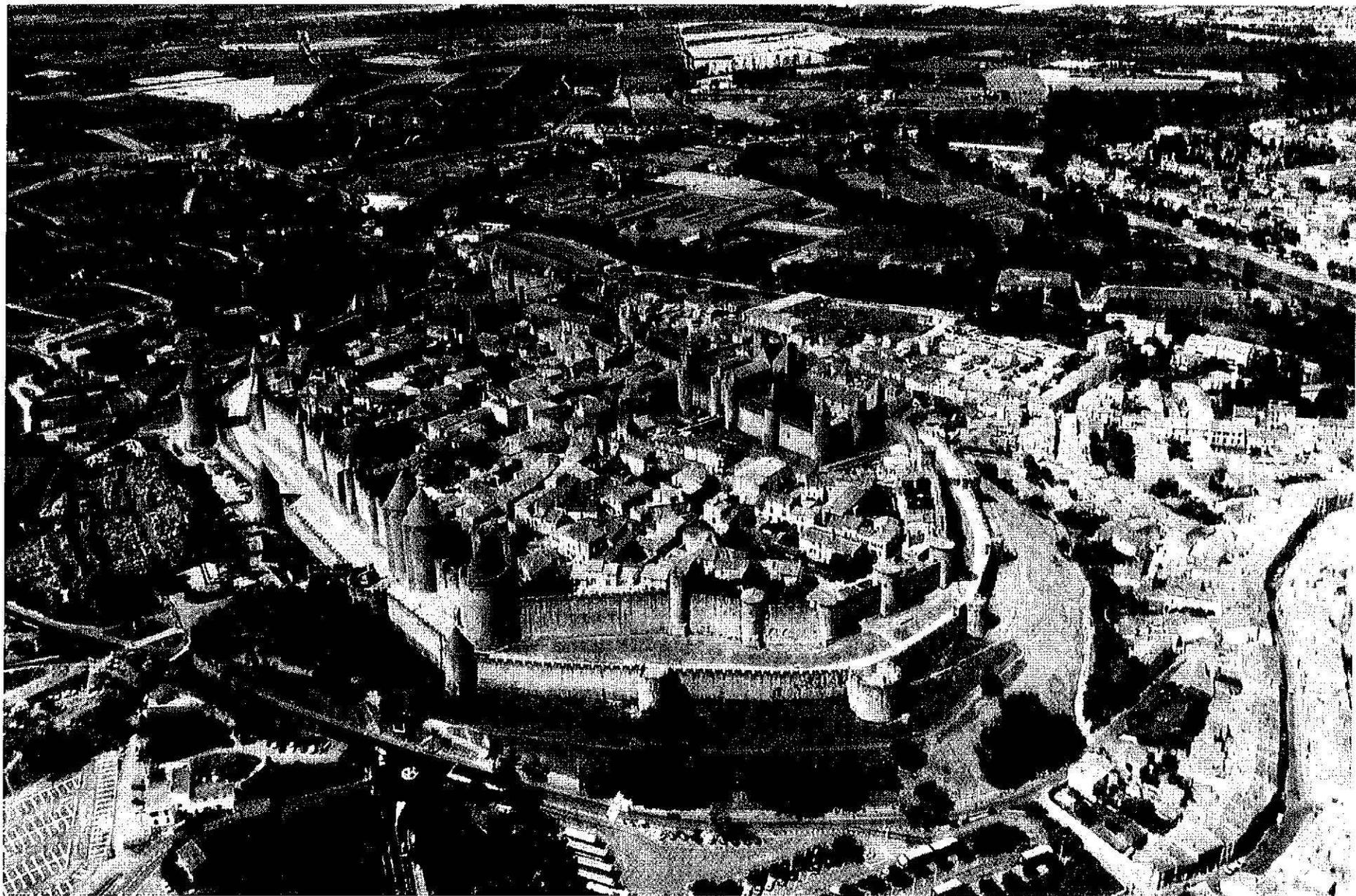
- 1 Barbacane de la Porte Narbonnaise
- 2 Tour de Bérard dite aussi de Saint-Bernard
- 3 Tour de Bénazet
- 4 Tour de Notre-Dame dite aussi de Rigal
- 5 Tour de Mounetis
- 6 Tour de la Glacière
- 7 Tour de la Porte-Rouge
- 8 Grande barbancane extérieure du château
- 9 Avant-Porte de l'Aude
- 10 Tour du Petit Canizou
- 11 Tour de l'Evêque appartenant aux deux enceintes
- 12 Tour du Grand Canizou
- 13 Tour du Grand Brulas
- 14 Tour d'Ourlac
- 15 Tour Crémade barbancane de la poterne St-Nazaire
- 16 Tour Caubiros
- 17 Tour Pouteo
- 18 Tour de la Vado, dite aussi du Papegay

**ENCEINTE INTERIEURE**

- 19 Tour de la Peyre
- 20 Tours et portes Narbonnaise (2 tours)
- 21 Tour du Trésor, dite aussi du Trésor
- 22 Tour du moulin du Cornétiable
- 23 Tour du Vieulas
- 24 Tour de la Marcière
- 25 Tour de Sanson
- 26 Tour du Moulin d'Avant
- 27 Tour de la Champentière
- 37 Tour de la Justice
- 38 Tour Wisgothe
- 39 Tour de l'haustion
- 40 Tour de Cahuzac
- 41 Tour M'pact, dite aussi tour du con ou de Pader
- 42 Tour du Moulin
- 43 Tour et poterne de Saint-Nazaire
- 44 Tour Saint-Martin
- 45 Tour des Prisons
- 46 Tour de Castéra
- 47 Tour du Plo
- 48 Tour de Bathazar
- 49 Tour de Darejean ou de Dareja
- 50 Tour Saint-Laurent
- 51 Tour du Trauclet
- 52 Tour de Saint-Sernin

**CHATEAU COMTAL**

- 28 Tour de la Chapelle
- 29 Tour de la Poudre
- 30 Avant-porte du château
- 31 Tour Pinte, Guette
- 32 Tour Saint-Paul
- 33 Porte du château (2 tours)
- 34 Tour des Armes
- 35 Tour du Lait
- 36 Tour du Degré



**Carcassonne :**  
**Vue d'ensemble de la ville /**  
**General view of the town**